



Partenariat entre le Crédit Coopératif, EGEE et ECTI et l'association de Consultants CAPE International pour les reprises/transmissions d'entreprises

Le Crédit Coopératif et les associations de bénévolat de compétences EGEE et ECTI s'engagent pour faciliter les reprises/transmissions d'entreprises, avec le soutien de l'association de Consultants CAPE International.

La reprise et la transmission d'entreprise constituent un enjeu fort pour la pérennité du tissu économique en France et une alternative intéressante à la création d'entreprise.

C'est pourquoi le Crédit Coopératif, partenaire de nombreuses organisations professionnelles, a souhaité leur proposer, pour accompagner leurs adhérents dans leurs opérations de transmission ou reprise, une solution de qualité et accessible.

Proche des valeurs du monde associatif, c'est naturellement avec des **associations d'experts bénévoles** qu'il s'engage aujourd'hui, par une convention de partenariat.

Les 3 associations interviennent dans le cadre de la **démarche APERE – Accompagnement Personnalisé d'Entrepreneurs et Repreneurs d'Entreprises**.

La première application de cette convention se fera avec SOCOREC, l'outil financier de la coopération de **commerçants détaillants**, établissement associé au Crédit Coopératif. Cette offre d'accompagnement viendra compléter celle qui leur est proposée : **Rayon pro / Rayon perso**, classé 1^e de sa catégorie par Testé pour Vous en 2007 ; **prêts participatifs SOCOREC** ; **assurance Fructi Homme clé**, etc.

Contacts presse

EGEE - APERE

Claude MARIE : 01.47.05.57.71 – www.egee.asso.fr

ECTI - APERE

Jean-Louis BLOCH : 01.39.69.41.18 – www.ecti-vsff.org

CAPE International

Nicole COIFFARD ou Laëtitia FERACE - CORDIANE : 01.39.62.33.42

GROUPE CREDIT COOPERATIF

Claude Sevaistre – 01.47.24.89.71 www.credit-cooperatif.coop